

FICHE

Classement des structures 2012

Critères du bloc métier :
recouvrement des particuliers

1 – Structures concernées

Ces critères ont vocation à s'appliquer aux SIP, SIP-SIE (partie fiscalité des particuliers) et trésoreries mixtes.

2 – Liste des critères

Critères de charge
Impôts - nombre d'articles pris en charge
Nombre d'articles TH pris en charge (<u>part de la TH dans les articles pris en charge</u>)
Nombre d'articles majorés

Critère financier
Impôts - montant des prises en charge (hors CFE)